



Fiche d'adhésion 2018/2019

Une adhésion à l'association par année civile est obligatoire pour les enfants inscrits. **Elle s'élève à 10 € par famille.**

Une adhésion de soutien est également possible, le montant de la cotisation est de 10 euros.

Bulletin d'adhésion à l'association

à renvoyer à l'AAEC, 1, route de la Grange aux Moines, 78460 Choisel

Je soussigné(e)

Adresse :

Tel. :

Courriel :

Désire adhérer à l'Association Accueil des Enfants à Choisel (association Loi 1901).

Le montant de la cotisation est de 10 euros pour l'année 2018/2019, chèque à l'ordre de l'A.A.E.C. à renvoyer obligatoirement avec l'inscription. Vous pouvez aussi adhérer sans inscription pour soutenir l'association.

Par le règlement de la cotisation, je m'engage à adhérer aux statuts de l'association et au règlement intérieur.

Date :

Signature

Note d'information :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser à un membre du conseil d'administration de l'association.





Fiche d'inscription 2018/2019

(une fiche par enfant)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Ecole :

Classe :

PRECISER LES JOURS DE PRESENCE DE L'ENFANT

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	<i>Nous signaler si alternance une semaine sur 2</i>	<i>Accueil ponctuel</i>
Accueil périscolaire						

Adresse et n° de téléphone des parents (ou du responsable légal de l'enfant) :

.....
.....
.....

Courriel :

Noms et prénoms des personnes habilitées à venir chercher votre enfant :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)

Pour les enfants autorisés à quitter seuls l'accueil périscolaire, une autorisation écrite sera demandée.

A Choisel, le

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Cette fiche est à renvoyer à l'A.A.E.C. au 1, route de la Grange aux Moines, 78460 Choisel accompagnée de la fiche sanitaire et du règlement intérieur signé par les 2 parents ainsi que l'attestation d'assurance extrascolaire.





Autorisation de sortie

Nous soussignons.....(parents, tuteurs),
autorisons n'autorisons pas
notre enfant à rentrer seul après le périscolaire.

A Choisel, le
Signature des 2 parents

Droit à l'image

Nous soussignons.....(parents, tuteurs),
autorisons n'autorisons pas
l'association A.A.E.C. à capter et à exploiter à titre gracieux, l'image de notre enfant
prise dans le cadre du périscolaire.

Cette image pourra être utilisée dans des supports de présentation sur le site de la commune de Choisel ou
sur le bulletin municipal de Choisel.

A Choisel, le
Signature des 2 parents

